



« La famille au cœur de nos préoccupations

Ensemble, de plus en plus fiers de notre qualité de vie! »

Politique familiale 2010 – 2015

Portrait famille – Orientations - Objectifs

Adoptée le 21 septembre 2009

La présente politique familiale a été élaborée grâce au soutien technique et financier de la ministre de la Famille et des Aînés du Québec

Table des matières

Message du maire	3
Message des conseillères responsables des questions familiales	4
La démarche	5
Définition de la famille	5
Le portrait de la population de Gaspé	
- Taille et évolution prévue de la population	6
- Majorité et minorités	7
- Composition des ménages et des familles	7
- Une population qui vieillit rapidement	8
- Les familles et le revenu	9
- Le logement	9
- L'état de santé et de bien-être de la population	10
- Une population minoritaire distincte	11
- Quelques mesures de perception	12
Orientations, objectifs et actions	
1. Gestion municipale	16
2. Accueil et information	18
3. Loisirs, sports, culture et vie communautaire	19
4. Habitation	21
5. Environnement, urbanisme et aménagement du territoire	22
6. Transport	23
7. Santé	24
8.	25
9. Éducation	
Conclusion	26
Remerciements	26
Bibliographie	27

Message du maire

La Ville de Gaspé est heureuse de présenter sa première politique familiale.

En tant que maire, mais aussi en tant que père de famille, je suis fier de soutenir cette politique familiale qui oriente nos engagements et propose des actions concrètes pour améliorer encore plus la vie dans la municipalité. Je pense notamment aux besoins en termes de logement, de transport et d'accessibilité aux services et infrastructures de la Ville.

Gaspé est en pleine mutation. Des jeunes de partout au Québec s'implantent dans notre ville et y fondent leur famille. La maternité du Centre hospitalier de Gaspé le sait, elle qui résonne des cris des nouveau-nés. Nous assistons aussi au retour chez nous de jeunes retraités. Pas étonnant que le taux d'inoccupation des logements y soit l'un des plus bas au Québec même si, d'une année à l'autre, la Ville émet toujours plus de permis de construction. Toutes ces personnes cherchent un milieu de vie où s'épanouir.

En ce sens, la politique familiale de Gaspé se veut un soutien à toute l'énergie déployée par la Ville, par ses partenaires et par les organismes du territoire pour le mieux-être des familles. Dans l'esprit de cette politique, la Ville de Gaspé souhaite unir la communauté autour d'un projet commun mobilisateur parce que centré sur ce qui nous rassemble tous, la vie familiale.

François Roussy,

Maire

Message des conseillères responsables des questions familiales

Nous sommes heureuses de présenter la *Politique familiale municipale de Gaspé*. Celle-ci a été conçue pour permettre à la Ville de Gaspé de mieux tenir compte des préoccupations et des besoins des familles vivant sur son territoire. Au moyen de cet outil de référence, la Ville pourra encore davantage prévoir et ajuster ses services afin que ces derniers soient toujours à l'avantage des familles et ce, dans tous les champs de compétence de la municipalité. Ainsi, la politique familiale devient un engagement concret de la municipalité envers le développement de la qualité de vie des familles qui l'habitent.

À travers son plan d'action, la politique familiale propose des solutions aux divers problèmes se répercutant sur la vie des familles de chez nous et qui ont été clairement identifiés au cours de nombreuses consultations menées auprès de la population de la Ville. Nous comptons dès maintenant mettre ce plan en œuvre et nous donner des mécanismes de suivi pour nous assurer de sa réalisation. Nous sommes confiantes que cette approche plus intégrée permettra encore plus de canaliser les immenses ressources d'engagement déjà à l'œuvre dans la communauté.

Aline Perry,

Nicole Perry-Fortin,

Conseillères responsables des questions familiales

La démarche

La présente politique familiale est le fruit d'une vaste consultation portant sur les besoins des familles. Elle a été rédigée par une chargée de projet sous la supervision du directeur des loisirs et de la culture de la Ville de Gaspé. Un comité de travail, appelé « le Comité famille », durant l'hiver 08-09 et le printemps 09, a participé à l'élaboration du projet de politique au fur et à mesure de son développement. Par la diversité de sa composition en termes d'âge, de langue, de provenance ou d'engagement, il a été d'un apport inestimable, qui a permis de toujours être au diapason de ce que les familles d'ici vivent comme réalités multiples.

Le comité a été alimenté dans sa réflexion par un portrait de la population de Gaspé, dressé à partir des données démographiques et socio-économiques disponibles. Le comité a aussi pu prendre connaissance des résultats d'une douzaine de consultations *ad hoc* auprès d'organismes du territoire voués au bien-être de l'ensemble de la population ou plus particulièrement à certains de ses segments. De plus, en mai 2009, un vaste sondage a été mené auprès des parents des enfants de toutes les écoles primaires et secondaires de Gaspé, puis du CPE. Ce sondage portait sur les services de la Ville et sur la vie dans la municipalité. Il a permis de recueillir le niveau de satisfaction de ces parents ainsi qu'une foule de remarques et de suggestions.

C'est à partir de toutes ces données que le projet de politique a été élaboré et que des pistes d'actions ont été identifiées pour les trois prochaines années. L'essentiel de son contenu a été présenté au public en trois séances. La première, chez les anglophones, lors de l'assemblée générale de Vision Gaspé / Percé Now du 23 mai 2009, la deuxième à Rivière-au-Renard le 17 juin et la troisième à Gaspé le 22 juin 2009. Ces rencontres ont permis de mesurer l'assentiment de la population quant aux orientations et objectifs de la politique familiale puis de valider, préciser ou rajouter quelques éléments au plan d'action qui en découle.

Enfin, la chargée de projet a rencontré à plusieurs reprises les élus et les directeurs des services de la Ville de Gaspé ainsi que son directeur général. Elle a également profité de l'accompagnement du Carrefour Action municipale et famille, mandaté par le ministère de la Famille et des Aînés. Ce dernier, outre son support technique, nous a également apporté son soutien financier pour l'élaboration de la politique familiale.

La définition de la famille

La présente politique s'appuie sur une définition de la famille qui se veut inclusive de toutes les familles, quelle que soit leur composition ou situation particulière.

La famille, cellule de base de la société, prend forme et évolue dans une relation intergénérationnelle où se tissent des liens multiples et variés entre adultes et enfants. Elle contribue d'abord au développement physique, affectif, intellectuel et social de tous ses membres. Constituant un lieu privilégié d'échange, d'apprentissage, de socialisation et de soutien entre les générations, idéalement dans une perspective de respect mutuel, elle favorise aussi la transmission d'une culture ainsi que le maintien et le développement d'une société à travers la formation de ses citoyens et citoyennes.

La présente politique vise tout particulièrement la cellule familiale de base constituée d'au moins un parent et un enfant, sans négliger pour autant la famille élargie incluant l'ensemble de ses membres, unis par des liens génétiques, légaux ou affectifs, et partageant des valeurs ou des projets communs.

Le portrait de la population

Pour alimenter la réflexion collective sur la situation des familles, nous avons brossé un portrait des principales caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la Ville de Gaspé.

Taille et évolution prévue de la population

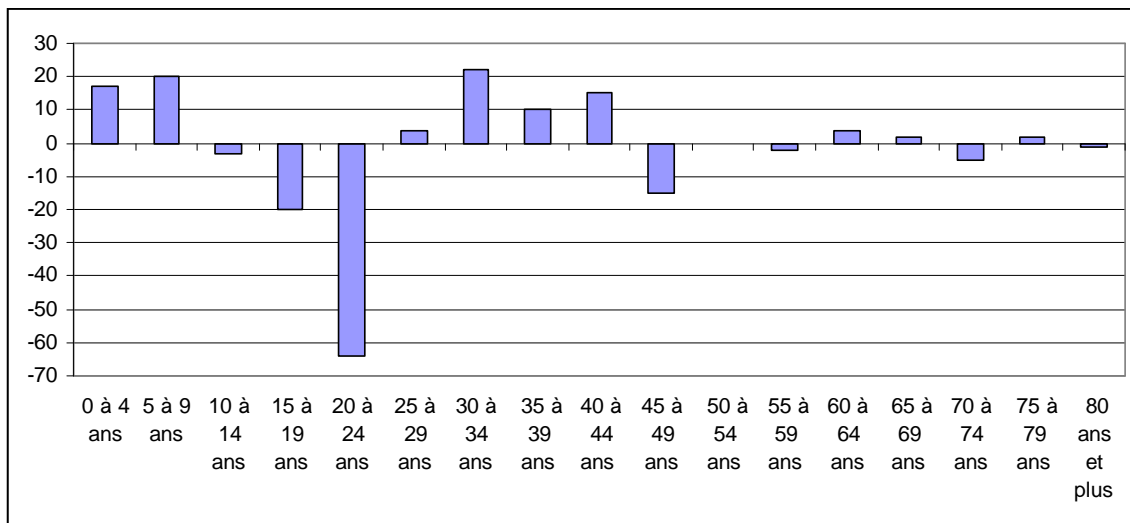
Selon le recensement de 2006, la Ville de Gaspé compte 14 820 personnes. L'ensemble de la MRC de La Côte-de-Gaspé, constituée à 80% par la Ville de Gaspé, serait en léger déclin surtout en raison du nombre de décès qui, depuis au moins cinq ans, est plus élevé que le nombre de naissances. L'Institut de la Statistique du Québec prévoit à ce sujet une baisse de la population de la MRC de l'ordre de 150 personnes par année au cours des 15 prochaines années. Le solde migratoire, quant à lui, se rapproche de zéro depuis 2005-2006 alors qu'il avait été très fortement négatif dans les années 2001 à 2003, avec une moyenne annuelle de – 300, comme l'illustre le graphique suivant.

Solde migratoire annuel, La Côte-de-Gaspé, 2001-2002 à 2006-2007



Présentement, à l'échelle de la MRC, selon ce qu'indique le graphique suivant présentant le solde migratoire interrégional 2006-2007 par groupe d'âge, on assiste à un retour de jeunes familles grâce à l'arrivée de personnes de 25 à 45 ans et de leurs enfants en bas âge. Ce graphique illustre aussi l'exode des jeunes de 15 à 24 ans qui quittent la MRC pour étudier ou travailler. Le solde positif des personnes âgées de 25 à 44 ans témoigne de l'attrait qu'exerce actuellement la vie socio-économique locale et qui, espérons-le, pourra faire mentir les prévisions officielles.

Solde migratoire, par groupe d'âge, 2006-2007, La Côte-de-Gaspé



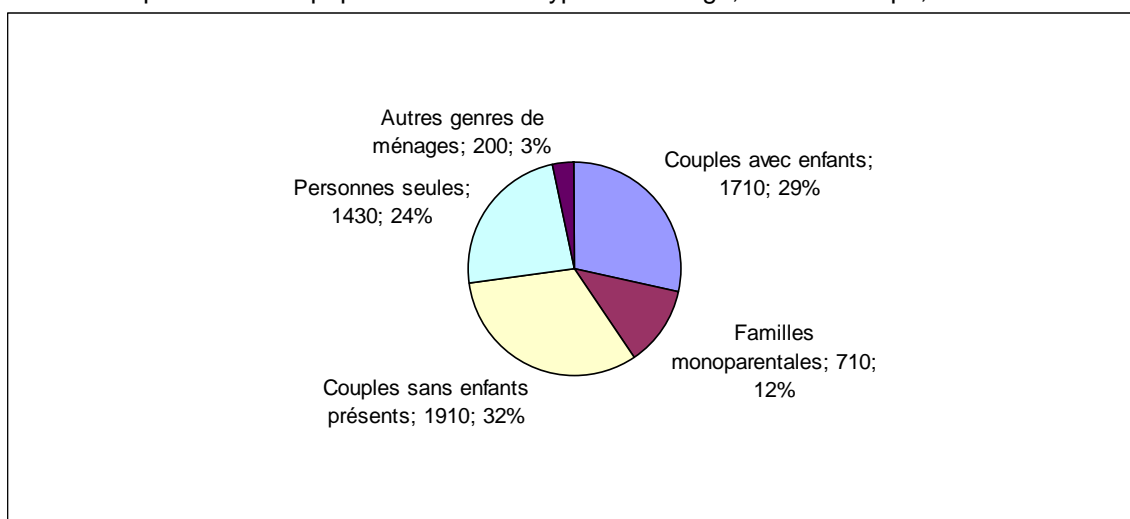
Majorité et minorités

La majorité de la population de la ville de Gaspé, qui est de langue maternelle française, vit en bonne entente avec deux minorités : anglaise et autochtone. En effet, 12 % de la population, soit un peu moins de 2000 personnes, est de langue maternelle anglaise. De plus, 250 autochtones du Conseil de bande Micmac de Gaspé habitent la ville et composent le seul regroupement d'autochtones dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui ne vit pas sur une réserve.

Composition des ménages et des familles

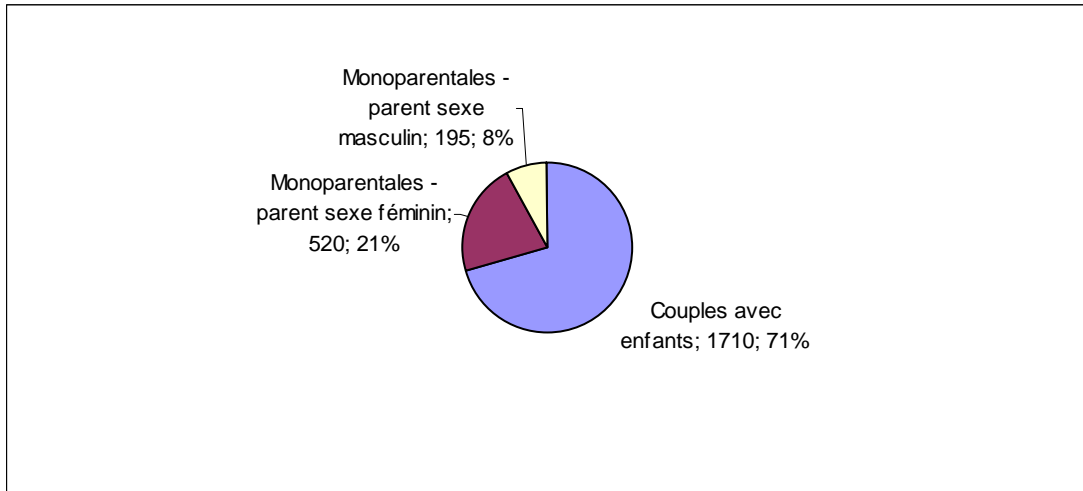
La population de la Ville est composée de 5 960 ménages répartis comme suit.

Répartition de la population selon le type de ménage, Ville de Gaspé, 2006



Des enfants sont présents dans 2420 familles qui, elles, sont réparties ainsi.

Répartition des familles avec enfants, selon le type de famille, Ville de Gaspé, 2006

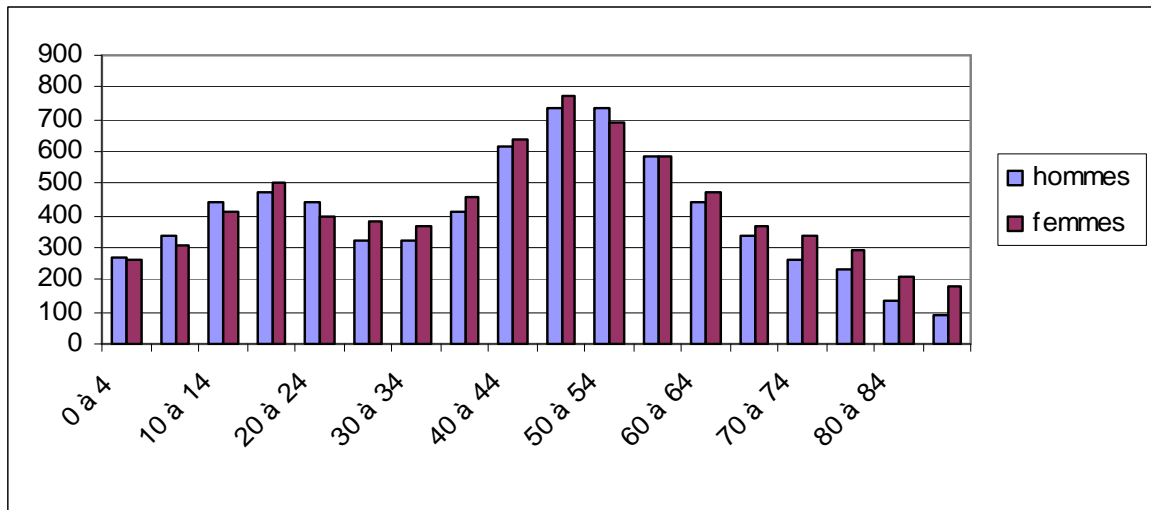


Les familles monoparentales représentent 29% des familles où il y a présence d'enfants. Au Québec, cette proportion est similaire (30%). Signalons que 27 % des chefs de familles monoparentales sont de sexe masculin; cette proportion est plus élevée qu'au Québec où elle est de 22%.

Une population qui vieillit rapidement

La répartition par âge et par sexe de la population en dit long sur les défis qui attendent la municipalité. En 2006, 36,2 % de la population a entre 40 et 59 ans. On prévoit qu'en 2026 la proportion de personnes de 65 ans et plus va passer de 17,4% à 36,7% (14,1% à 24,4% dans l'ensemble du Québec). L'exode des jeunes, qui quittent Gaspé pour poursuivre leurs études ou pour occuper ailleurs un emploi dans leur domaine, explique en grande partie pourquoi le phénomène du vieillissement est plus accentué à Gaspé que dans l'ensemble du Québec.

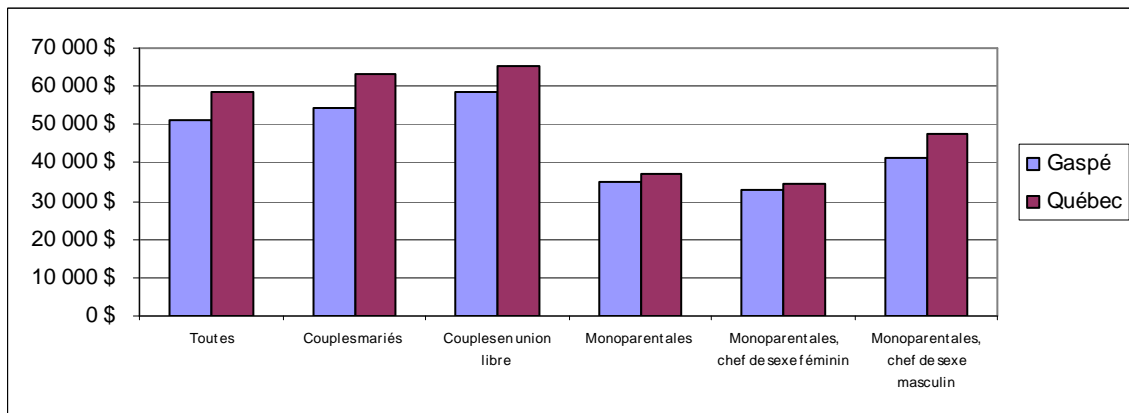
Répartition de la population par âge et par sexe, Ville de Gaspé, 2006



Les familles et le revenu

En 2005, le revenu médian de l'ensemble des familles de Gaspé s'élevait à 51 164 \$ dans la ville de Gaspé et à 58 678 \$ dans l'ensemble du Québec. Comme l'indique le graphique suivant, quel que soit le type de famille, le revenu moyen à Gaspé est inférieur à celui au Québec, variant entre 86 % et 96 % de ce qu'on observe au Québec.

Revenu médian des familles, Gaspé et le Québec, 2005



Dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, 7,1% des familles sont à faible revenu¹. Chez les familles formées d'un couple, ce taux est de 5% alors que chez les familles monoparentales, ce taux s'élève à 19,5%.

Le logement

La maison individuelle est le type de logement le plus répandu à Gaspé, beaucoup plus que dans l'ensemble du Québec.

¹ Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

En effet, en 2006, 75% de la population de Gaspé vivait dans une maison individuelle alors que dans l'ensemble du Québec, ce pourcentage ne s'élève qu'à 46%. Le tableau suivant permet de comparer plus en détail l'importance relative des différents types de logement à Gaspé et au Québec.

Répartition de la population selon le type de logement, Gaspé et ensemble du Québec, 2006

Type de logement	Gaspé	Québec
Maison individuelle	75%	46%
Duplex	5%	8%
Appartement, immeuble de moins de 5 étages	16%	33%
Autres	5%	14%

De plus, 75% des citoyens de Gaspé sont propriétaires de leur logement alors que ce taux s'élève à 60% dans l'ensemble du Québec.

Les différentes consultations menées lors de l'élaboration de la présente politique ont fait ressortir la pénurie de logements comme problème important dans la municipalité. Le taux d'inoccupation des logements à Gaspé est l'un des plus bas au Québec (0,2% en 2008) et constitue un frein important à l'établissement de nouvelles familles. De plus, l'accès à la propriété privée est restreint en raison de la hausse des coûts de construction. Il y a absence de projets de construction de logements locatifs alors que la demande pour ceux-ci est grande, notamment en raison du vieillissement de la population. Récemment, la Ville a aussi connu une augmentation de la main-d'œuvre externe, due au boom économique en cours, en lien avec le développement de l'industrie éolienne et l'arrivée de certains services gouvernementaux ou financiers. La Ville veut contrer cette pénurie de logements qui pourrait mettre en danger l'élan qu'elle connaît actuellement.

L'état de santé et de bien-être de la population

Plusieurs facteurs influencent l'état de santé et de bien-être d'une population. Individuellement et collectivement, nous pouvons agir sur certains d'entre eux. En effet, comme l'exprimait l'Agence de santé et des services sociaux de la région, « L'adoption de saines habitudes de vie, de politiques publiques favorables à la santé, le développement économique, l'amélioration de l'accès aux services de santé, à l'éducation, aux logements et aux services de garde pour les plus démunis et l'amélioration de la qualité des environnements où ils vivent, pour ne nommer que ceux-là, sont reconnus comme des facteurs d'influence plus importants encore que le vieillissement et sur lesquels, par surcroît, nous avons le pouvoir d'agir.»²

Dans cet esprit, voici quelques données relatives à la santé pour l'ensemble des populations régionale ou municipale et qui concernent la présente politique familiale.

Une situation face à l'alimentation à améliorer

Dans notre région, la moitié de la population de 12 ans et plus ne consomment pas 5 portions de fruits ou légumes par jour³;

13% de la population régionale souffrent d'insécurité alimentaire⁴.

² Agence de santé et des services sociaux, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Communiqué de presse, 13 février 2007.

³ DUBÉ, Nathalie et Claude PARENT, *L'État de santé et de bien-être de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Évolution, situation actuelle, comparaison avec le Québec*. Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007, p. 58

⁴ *Ibid*, p. 59

Des problèmes de sédentarité et d'embonpoint⁵

28% des jeunes de 12 à 17 ans de la région ne sont pas suffisamment actifs (30% des filles et 26% des garçons);

30% des adultes de la région sont sédentaires (ils pratiquent une activité physique moins d'une fois par semaine) et cette sédentarité augmente avec l'âge;

Chez les 18 ans et plus de la population régionale, le taux d'obésité est de 16,5% et le taux d'embonpoint, de 38%.

La sous-scolarisation et le décrochage scolaire

33% des femmes et 37% des hommes de 15 et plus de la ville de Gaspé ne possèdent aucun certificat ou diplôme, contre 25% pour les femmes et les hommes de l'ensemble du Québec⁶.

En 2006-2007, dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux de décrochage se situe à 38,5% chez les garçons et à 17,8% chez les filles⁷.

Un nombre grandissant de personnes avec des incapacités

En 2003, l'Institut de la statistique du Québec avait établi une projection pour l'an 2010 du nombre de personnes vivant avec une incapacité pour chacun des CLSC de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Pour le CLSC de Gaspé, on estimait qu'en 2010, 975 personnes présenteraient une incapacité au niveau de la mobilité.

Dans un contexte de vieillissement de la population, il devient important, sinon urgent, pour la municipalité de favoriser la construction d'infrastructures d'habitation et de loisirs qui soient les plus accessibles possible.

Une population minoritaire distincte

De façon plus particulière, pour la population anglophone, nous sommes en présence d'une communauté dont le profil socio-économique se distingue de celui de la population francophone.

Une vaste étude, réalisée par le Community Health and Social Services Network et financée par Santé Canada en 2004-2005, montre que la population anglophone de la pointe de la Gaspésie est plus défavorisée que la population francophone. Les données de l'étude ont été compilées pour le territoire du CLSC Mer et Montagnes qui couvre les villes de Gaspé, Grande-Vallée, Murdochville et une partie de la ville de Percé. 76% des anglophones de ce territoire habitent Gaspé.

Quelques faits saillants se dégagent de cette étude et font état d'une plus grande précarité des conditions de vie des anglophones par rapport à celles des francophones. Dans la population anglophone, il y a davantage de décrochage scolaire et le niveau de diplomation y est plus faible. Le revenu y est de 11% inférieur à celui des francophones (en 2001).

⁵ *Ibid*, p. 60

⁶ Statistique Canada, Profil des communautés de 2006

⁷ http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil11/11ra_index.htm#education

Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007, (consulté le 19 avril 2009)

Il y a proportionnellement davantage de familles monoparentales et de personnes seules et une proportion plus grande de personnes vivant sous le seuil de faible revenu. La population anglophone est plus âgée : en 2001, les personnes de 65 ans et plus représentaient 22,5% de la population anglophone alors que cette proportion était de 12,9% chez les francophones.

Parce que la population anglophone connaît des conditions socio-économiques moins favorables et qu'elle peut être particulièrement isolée en raison de la barrière de la langue, il sera important que la municipalité adapte en conséquence les actions de sa politique familiale si elle veut répondre adéquatement aux besoins de cette communauté.

Quelques mesures des perceptions

Certaines enquêtes permettent d'avoir un aperçu des perceptions qu'ont les gens de leur situation. Voici quelques données intéressantes issues de ces enquêtes et qui concernent la population de la ville de Gaspé.

Un sentiment de bien-être et un sens du devoir

Une enquête pan-qubécoise, menée en mars 2009, a permis de mesurer certaines perceptions des citoyens de la ville de Gaspé. En effet, Hebδος Québec a mandaté la firme Léger Marketing afin d'évaluer l'opinion publique québécoise à propos de quelques enjeux et faits de société. L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 29 277 Québécoises et Québécois âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français. Elle a permis de classer 142 localités par rang selon leurs réponses à différentes questions. L'échantillon pour la localité de Gaspé s'élève à 201 répondants. La marge d'erreur pour chacune des localités, y compris Gaspé, est de l'ordre de 6,93%, 19 fois sur 20. Voici quelques résultats choisis dans cette enquête qui permettent de voir que, sous certains aspects, la population de Gaspé se démarque d'autres localités⁸.

- La population de Gaspé est 1^{re} au classement parmi les populations de 142 localités quant au bonheur et à la satisfaction pour ce qui est de la relation de couple. À la question « Êtes-vous heureux? », 95% de la population de Gaspé a répondu oui et à la question « Êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre relation en couple? », 82% se sont dits satisfaits contre 5% d'insatisfaits.
- Pour ce qui est de l'importance du plaisir versus celui du travail à faire, la population de Gaspé donne moins d'importance au plaisir qu'au travail que d'autres populations. En effet, elle arrive 139^e au classement pour cette variable. À la question « Qu'est-ce qui est le plus important dans votre vie, avoir du plaisir ou faire son travail? », à Gaspé, 48% ont répondu « Avoir du plaisir » et 49% « Faire son travail ».
- Par ailleurs, à la question « Aimez-vous votre travail actuel? », 90% de la population de Gaspé a répondu oui, ce qui la classe au 3^e rang des 142 localités pour cette variable.

Plus de confiance face à la situation économique qu'ailleurs

- À la question « Dans le contexte de la crise économique, avez-vous peur de perdre votre emploi? », seulement 6% de la population de Gaspé a répondu oui, ce qui place celle-ci au dernier rang quant à la peur de perdre son emploi.
- Dans un même ordre d'idées, on a demandé aux participants à l'enquête « Depuis un an, est-ce que votre situation financière s'est améliorée, dégradée ou est-elle restée stable? ». La population de Gaspé se classe au 139^e rang pour ce qui est de la perception de la dégradation de sa situation financière, avec seulement 16% qui ont répondu que celle-ci s'était dégradée.

⁸ Les résultats détaillés de cette enquête sont disponibles à l'adresse suivante <http://lepharillon.canoe.ca/webapp/sitepages/>

Dans le cadre de l'élaboration de la présente politique familiale, une autre enquête a été menée auprès de tous les parents d'enfants d'âge scolaire du territoire de la ville ainsi qu'auprès des parents dont les enfants fréquentent le CPE de Gaspé.

Avec 620 répondants, le taux de réponse a été d'environ 60% et fournit des résultats très représentatifs de la population totale des parents avec enfants en âge scolaire ou préscolaire. De plus, la répartition des répondants par secteur assure que la représentation du territoire est respectée. En effet, les répondants se répartissent comme suit.

Anse-à-Valleau, Pointe-Jaune, Saint-Maurice, Petit-Cap	33	Pointe-Navarre, Anse-aux-Cousins, Sunny-Bank, Wakeham, York	136
Rivière-au-Renard	98	Gaspé centre-ville	116
Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers	32	Sandy-Beach, Haldimand	84
Cap-aux-Os, Rosebridge, Saint-Majorique, Corte-Real	78	Douglastown	41

Voici quelques faits saillants des résultats obtenus.

Les parents sont fiers de faire partie du secteur où ils habitent.

À la question « Vous sentez-vous fier (fière) de faire partie de ce secteur? », 94,0% ont répondu oui; 6,0% ont répondu non. Les taux d'abstention ou de réponse oui et non, totalisent 3,5%.

Les parents sont fiers de faire partie de la ville de Gaspé.

À la question « Vous sentez-vous fier (fière) de faire partie de la ville de Gaspé? », 95,7% ont répondu oui; 4,3% ont répondu non. Les taux d'abstention ou de réponse oui et non, ont été de 2,9%.

Les parents ont été invités à exprimer leur niveau de satisfaction face à l'implication de la municipalité dans 19 domaines différents. Dans chacun de ceux-ci, ils étaient invités à exprimer, s'ils le voulaient, des remarques ou des suggestions. La grande quantité de remarques faites, en soi, témoigne du souci des parents envers leur milieu de vie.

Les parents sont satisfaits du climat général dans la communauté.

La variable « climat général dans la communauté » est celle qui a reçu le plus haut niveau de satisfaction générale : 91,1% des parents se sont dits soit très satisfaits ou satisfaits à ce sujet.

Les services suivants sont ceux qui ont ensuite reçu les niveaux de satisfaction les plus élevés :

- Bibliothèques : 90,7%
- Recyclage : 86,8%
- Ordures : 86,6%

Signalons cependant que plusieurs parents ont dit souhaiter un service de cueillette d'ordures et de matières recyclables plus fréquent.

Les parents sont insatisfaits des aires de jeux pour enfants ainsi que des parcs et espaces verts.

En raison de leur inexistence dans leur milieu, ou du fait qu'ils sont trop peu pourvus d'attraits ou encore en raison de leur mauvais entretien ou même de leur malpropreté, 59,7% des parents se sont dit insatisfaits ou très insatisfaits des aires de jeux pour enfants et ce taux est de 50,5% en ce qui concerne les parcs et espaces verts. La halte routière au centre-ville de Gaspé est souvent mentionnée, même par des parents n'habitant pas ce secteur, comme étant un endroit peu recommandable pour des activités familiales en raison de sa malpropreté, son état peu sécuritaire (bouteilles cassées) et des activités de consommation de drogue et d'alcool qui s'y déroulent.

Les parents du côté sud de la Ville sont très satisfaits des pistes cyclables alors que ceux du côté nord en sont très insatisfaits.

Les parents qui habitent dans les secteurs sud de la Ville, soit le centre-ville de Gaspé et tout le territoire entre Cap-aux-Os et Douglastown, se sont prononcés à 89,6% comme étant satisfaits ou très satisfaits des pistes cyclables. Par contre, les parents habitant la partie nord de la Ville, de l'Anse-à-Valleau à Cap-des-Rosiers, se sont prononcés à 68,0% comme insatisfaits ou très insatisfaits à ce sujet, surtout en raison du manque total d'infrastructures cyclables dans leur milieu – à l'exception de la route de la Vallée dans le Parc Forillon, accessible à partir de l'Anse-au-Griffon. Plusieurs de ces parents, ainsi que ceux habitant entre Cap-aux-Os et Corte-Real, ont exprimé le souhait d'avoir des accotements de routes pavés de façon suffisamment large pour permettre la sécurité des marcheurs et des cyclistes.

L'ordinateur est très présent dans les foyers des parents de la municipalité, de même que l'accès à Internet.

À la question « Disposez-vous d'un ordinateur à la maison? », 94,7% ont répondu oui. Parmi ceux-ci, 94,3% ont répondu qu'ils disposaient d'un branchement Internet. Signalons cependant qu'un nombre élevé de parents, du côté nord, entre l'Anse-à-Valleau et Saint-Maurice, dans le secteur Anse-au-Griffon–Cap-des-Rosiers et aussi dans le coin de Saint-Majorique, ont mentionné qu'ils déplorent ne pas avoir accès à la haute vitesse.

Les parents ont eu l'occasion d'exprimer plusieurs remarques dans ce questionnaire. Outre les remarques et suggestions qui étaient sollicitées dans les 19 domaines différents de la vie municipale ou des services municipaux, deux questions ouvertes étaient ajoutées au sondage.

- « Souhaitez-vous voir apporter des changements dans d'autres domaines touchant votre famille (par exemple, en logement, en éducation, en santé, en soutien, ...) ? »
- « Désirez-vous apporter d'autres commentaires sur la vie familiale, présente ou future, à Gaspé? »

Ces questions ont permis de recueillir des informations précieuses sur les besoins des familles. Parmi celles-ci, signalons-en deux qui reviennent avec force, soit en raison de leur fréquence ou de l'intensité de leur expression.

Plusieurs parents, partout sur le territoire de la ville, ont exprimé le manque de magasin de grande surface qui permettrait de trouver du linge pour enfants.

Le nombre de parents qui ont écrit une remarque en ce sens n'a pas été comptabilisé mais est revenu plusieurs dizaines de fois. Les parents sont obligés de se déplacer vers Matane ou Rimouski pour trouver même des articles d'habillement de base. Même si cette situation ne relève pas explicitement des compétences municipales, il serait heureux que la Ville en informe la Chambre de commerce.

Plusieurs parents, partout sur le territoire de la ville, ont déploré la malpropreté d'un endroit ou d'un autre.

Encore une fois, le nombre de remarques en ce sens n'a pas été comptabilisé. Ces commentaires ont pris plusieurs formes et ciblaient parfois des lieux particuliers alors qu'ailleurs ils exprimaient un constat général. Est-ce un effet de saison, le printemps étant la période de l'année où les ordures laissées tout au cours de l'hiver apparaissent? En cette matière, quelle est la responsabilité de la Ville et quelle est celle des citoyens? La politique familiale peut proposer des actions qui mobilisent la municipalité et ses citoyens vers des avenues de solutions au problème de malpropreté soulevé.

Plusieurs parents, dans les localités périphériques se sentent laissés pour compte mais le sentiment d'appartenance semble en progression.

Plusieurs remarques soulèvent le manque d'infrastructures ou d'activités surtout dans les petites localités du nord de la ville. Même s'il n'est pas unanime dans les localités loin du centre-ville, y compris Rivière-au-Renard, un sentiment persiste à savoir être des citoyens de deuxième classe. Par contre, la fierté d'appartenir à la ville est quand même grande, comme il a été exposé au début de ce rapport. Certains ont signalé des améliorations du sentiment d'appartenance et ont loué le dynamisme présent dans la ville.

Orientations, objectifs et actions

La municipalité est présente dans plusieurs sphères d'activités quotidiennes des familles. Le processus de consultation en vue de l'élaboration de la présente politique familiale a permis de déterminer huit domaines où intervenir de façon prioritaire afin de rehausser la qualité de vie des familles. Les six premiers champs sont de compétence largement municipale et les deux derniers relèvent du gouvernement du Québec.

1. Gestion municipale
2. Accueil et information
3. Loisirs, sports, culture et vie communautaire
4. Habitation
5. Environnement, urbanisme et aménagement du territoire
6. Transport
7. Santé
8. Éducation

Pour chacun des domaines d'intervention, une orientation est énoncée puis est suivie, dans certains cas, de l'énumération des principaux objectifs qui s'y rattachent. De manière à bien incarner ces orientations et objectifs et à s'assurer que la politique familiale débouche sur du concret, le Comité famille a choisi d'immédiatement indiquer aussi les actions proposées dans chacun des domaines d'intervention. Il est à noter cependant que ces actions ne forment pas ici une liste exhaustive et qu'elles devront être régulièrement réexaminées puis placées en ordre de priorité en fonction des besoins et de l'évolution des résultats du plan d'action lui-même.

Comme les vies municipale et familiale sont en perpétuelle évolution, la Ville prévoit réviser les orientations et les objectifs de sa Politique familiale tous les 6 ans. Les actions présentées ici constitueront le plan triennal 2010-2012.

1. Gestion municipale

Si la Ville de Gaspé veut agir efficacement pour accroître le bien-être des familles, elle se doit d'être elle-même un exemple de ce qu'elle souhaite de la part de ses partenaires et de ses organismes affiliés.

Orientation

Situer la famille au cœur des préoccupations municipales.

Objectifs

1. Assurer la mise en oeuvre de la politique familiale.

Actions

- Nommer un cadre responsable du suivi de la politique familiale;
- Identifier des responsables pour chacune des actions du plan d'action;
- À l'hiver 2010, mettre en place un comité de suivi, formé de personnes représentatives des différents groupes d'âge, localités et organismes oeuvrant auprès des familles, avec comme mandat d'accompagner la mise en oeuvre du plan d'action de la politique familiale et de l'évaluer périodiquement et, le cas échéant, de proposer les ajustements nécessaires.

- Voir à ce que la mise en œuvre de la politique familiale se fasse en harmonie avec les autres politiques et plans d'action de la Ville;
 - Organiser une rencontre annuelle de consultation des intervenants ou des représentants de tous les organismes oeuvrant auprès des familles dans le but de déterminer leurs besoins, communs et particuliers, et d'identifier les actions à prioriser;
 - Élaborer le plan triennal 2013-2015.
2. Penser famille dans la gestion régulière, la planification et la mise en place de nouvelles infrastructures ou de nouveaux services.

Actions

1. Dans toute décision municipale, viser le respect des orientations et objectifs de la politique familiale;
 2. À chaque automne, prévoir au budget les montants nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale;
 3. Impliquer l'ensemble des services de la Ville dans la mise en œuvre de la politique familiale, en mettant régulièrement en commun des actions de chaque service qui répondent aux besoins des familles.
3. S'assurer, en tant qu'employeur, que la municipalité soit exemplaire dans la promotion de conditions favorables aux familles de ses employés.

Actions

- Élaborer et implanter un programme de santé et de mieux-être pour les employés de la Ville touchant notamment les habitudes de vie et l'environnement au travail;
 - S'assurer que la convention collective des employés de la Ville offre des conditions qui respectent les engagements familiaux.
4. Mobiliser la population, les organismes et les entreprises autour du projet de la politique familiale.

Actions

- Lors des rencontres avec les organismes communautaires et les entreprises, susciter des projets visant le mieux-être des familles;
 - Élaborer un guide incitatif décrivant les services qui devraient être offerts dans les établissements publics et privés de la ville pour répondre aux critères « qualité famille » et promouvoir ce guide auprès des établissements concernés;
 - Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître les établissements et organismes qui se sont distingués par leur souci du bien-être des familles.
5. Maintenir un mécanisme d'échange entre les familles et la Ville.

Actions

- Faire connaître les responsables des questions familiales dans les outils de communication de la Ville (Bulletin, site Web);
- Créer un lien Internet afin de pouvoir recevoir en tout temps des suggestions et des commentaires des citoyens;
- Régulièrement, faire connaître l'évolution des réalisations du plan d'action de la politique familiale dans le bulletin municipal ou dans tout autre outil de communication pertinent.

2. Accueil et information

La Ville reconnaît sa responsabilité dans la diffusion et l'échange d'information et dans la promotion des services destinés à la famille. De plus, l'information est un facteur clé dans l'intégration des nouvelles familles. À ce sujet, rappelons que chaque année, environ 600 personnes viennent habiter dans la ville de Gaspé, seules, en couple ou en famille, et qu'une grande part de ces personnes le font pour une première fois. De plus, chaque année la ville s'enrichit de l'arrivée de plus d'une centaine de nouveau-nés.

Orientation

Améliorer, en français et en anglais, la diffusion de l'information relative aux activités et aux services disponibles pour les familles dans la communauté.

Objectifs

1. Faire connaître les services offerts à la famille par la municipalité ou par les différents organismes du milieu.

Actions

- Sur le site Internet de la Ville, créer une rubrique *famille* renvoyant les citoyens à une information régulièrement mise à jour, en français et en anglais, qui fera la promotion des services offerts par la Ville en lien avec les familles;
 - Sur le site Internet de la Ville, rendre disponible un répertoire des ressources et des services communautaires.
2. Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants à Gaspé.

Actions

- Reconnaître annuellement les organismes et les individus qui se sont distingués par leurs actions d'accueil auprès des nouveaux arrivants lors de la semaine de la municipalité;
- Soutenir activement les intervenants du milieu, responsables de la mise en place des services de garde, afin que ces services répondent aux besoins des familles (au moyen, par exemple, de pressions politiques au niveau provincial, d'aide aux organismes ou autres types de collaboration);
- Orienter les personnes nouvellement établies dans la ville vers le Comité d'accueil des nouveaux arrivants du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) de La Côte-de-Gaspé afin de faciliter leur intégration dans le milieu;
- S'assurer que le Comité d'accueil des nouveaux arrivants et la Ville diffusent la haute qualité de vie qu'offre Gaspé;
- Proposer aux responsables des bibliothèques municipales de communiquer de façon personnalisée avec les nouveaux arrivants pour leur offrir leurs services;
- En collaboration avec les commerçants et les organismes, souligner de différentes façons la naissance des nouveaux bébés ainsi que l'arrivée de nouvelles familles (ex. panier d'accueil, certificats cadeau, etc.).

3. Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Parmi les quelque 210 organismes reconnus par la Ville de Gaspé, environ 90 d'entre eux répondent directement aux besoins des familles, particulièrement en termes de loisirs, de sport et de culture. La Ville est sensible au défi posé par l'essoufflement des bénévoles dans certains organismes et veut contribuer à assurer une relève auprès de ceux-ci. De plus, elle est consciente qu'elle doit favoriser les conditions qui assurent la participation de chacun à son milieu de vie.

Orientation

Consolider et développer la vie communautaire ainsi que des loisirs sains et rassembleurs pour les familles et les rendre accessibles à la population de tous les niveaux socio-économiques et de tous les quartiers.

Objectifs

1. Informer les familles des activités et des événements offerts dans la communauté.

Action

- Avec l'intention de le rendre plus convivial, améliorer sur le site Web de la Ville le calendrier des activités et des événements et le diffuser régulièrement auprès de tous les organismes partenaires et individus qui en font la demande.
- 2. Favoriser le développement de liens intergénérationnels par l'adaptation d'activités existantes ou par la création de nouvelles activités axées sur la famille ou encore par la création d'infrastructures qui favorisent ces liens.

Actions

- S'assurer de la présence d'un espace vert ou d'une aire de jeux au sein de chaque localité et poursuivre les aménagements des aires de jeux déjà en place avec la préoccupation de leur donner un caractère intergénérationnel et de les rendre les plus accessibles possible (ex. : aux personnes à mobilité réduite);
- Participer au maintien ou au développement, dans chaque localité, de lieux de rassemblement communautaires (ex. : salle paroissiale ou communautaire);
- Inviter les organismes communautaires et de loisirs des différentes localités à organiser annuellement des activités familiales festives et leur offrir dans la mesure des moyens disponibles, le soutien technique, professionnel et financier à la réalisation de celles-ci;
- Dans le secteur du centre-ville de Gaspé, aménager un parc municipal comprenant un espace vert, une aire de jeux pour enfants et un lieu de rencontre entre les générations, et prévoir des alternatives intérimaires dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

3. Améliorer l'offre des activités et des services municipaux et para-municipaux en matière de loisirs, de culture et de sports dans une optique d'accessibilité pour tous.

Actions

- Bonifier et multiplier les partenariats existants visant à mettre à la disposition de la population des équipements sportifs et culturels, notamment avec les intervenants du milieu scolaire (écoles et cégep)⁹;
 - Offrir des activités gratuites, par exemple dans les arénas ou dans des services de transport.
4. Identifier et reconnaître les besoins spécifiques des adolescents en matière de loisirs.

Actions

- Aménager des espaces récréatifs qui répondent aux besoins des adolescents;
 - En partenariat avec les organismes du milieu, tels les deux Maisons des jeunes –celle de Gaspé et celle de Rivière-au-Renard – initier des activités régulières en soirée pour les adolescents et assurer le transport nécessaire;
 - S'assurer qu'un service de transport collectif réponde aux besoins des jeunes;
 - Maintenir le soutien aux partenaires qui offrent des activités et des services aux adolescents, entre autres, les Maisons des jeunes et les comités de loisirs.
5. Reconnaître et soutenir les organismes communautaires, sportifs, culturels et de plein air qui interviennent dans les champs de compétence municipaux.

Actions

- Bonifier la soirée de reconnaissance des organismes et des bénévoles;
 - Offrir de la formation pour développer les compétences des animateurs en loisirs, notamment les animateurs des terrains de jeux (camps de jour).
6. Promouvoir et soutenir le bénévolat chez les personnes de toutes les générations.

Actions

- Supporter les organismes dans leur recrutement de bénévoles, notamment auprès des jeunes, des nouveaux arrivants et des jeunes retraités;
- Maintenir et bonifier les programmes d'aide à l'intention des organismes essentiellement composés de bénévoles;
- Mettre en place des activités de promotion du bénévolat à l'aide des outils de communication disponibles à la Ville;
- Maintenir et bonifier le soutien technique offert aux organismes par le Service des loisirs et de la culture.

⁹ Par exemple, piscine, plateaux de sports, salles de spectacles.

4. Habitation

La Ville de Gaspé reconnaît plusieurs défis à relever qui sont reliés au logement. Le vieillissement important de la population, la pauvreté de plusieurs familles, les coûts élevés de construction et la pénurie de logements locatifs sont parmi les facteurs qui exigent des actions fermes de la part de la municipalité.

Orientation

Améliorer l'accès à la propriété et au logement, en tenant compte de la diversité des familles et de l'évolution des modes de vie.

Objectifs

1. Améliorer l'accès au logement social et privé sur le territoire de la ville de Gaspé pour toutes les générations.

Actions

- Mettre sur pied des incitatifs municipaux afin de favoriser la construction d'unités locatives résidentielles par le secteur privé;
 - Mettre en place des mesures afin de favoriser la conversion de certains espaces commerciaux en logements locatifs;
 - Au moyen d'incitatifs fiscaux ou autres, encourager l'ajout de logements intergénérationnels adaptés aux résidences unifamiliales;
 - Collaborer avec l'Office municipal d'habitation (OMH) dans ses démarches auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'obtenir le financement nécessaire à la construction de logements sociaux à Gaspé (OBNL, Coop, HLM);
 - Au sein du plan d'urbanisme de la Ville, s'assurer de disposer d'espaces disponibles pour le logement social;
 - Lors de la construction et de la transformation d'unités locatives, s'assurer de la mise en place d'installations et de services pour répondre aux besoins de la population vieillissante et des personnes ayant des incapacités;
2. Faciliter l'accès à la propriété pour les familles

Actions

- Évaluer l'implication éventuelle de la Ville dans une démarche visant à rendre accessibles à prix compétitifs des terrains dédiés à la construction résidentielle pour les familles à moindres revenus;
- Voir à la possibilité de l'étalement du paiement du droit sur les mutations immobilières (taxe de bienvenu).

5. Environnement, urbanisme et aménagement du territoire

La Ville de Gaspé est sise dans un environnement naturel grandiose. Elle recèle des atouts qui lui donnent un caractère tout à fait unique. Ses 150 kilomètres de littoral sur le golfe ou autour de sa baie, ses trois rivières à saumon, son potentiel agricole de petite échelle et le Parc national Forillon qui niche au sein de son territoire sont autant de richesses à préserver et à mettre en valeur. De plus, la Ville est formé d'un regroupement de 12 anciennes municipalités qui sont autant de lieux d'appartenance qu'il est souhaitable de garder bien vivants.

La Ville de Gaspé reconnaît que la protection et la mise en valeur de son territoire constitue une préoccupation majeure des familles. Elle se propose de se donner des orientations claires en ce domaine et qui seront complémentaires à la présente politique familiale.

Orientation

Prendre en compte les préoccupations familiales dans les efforts de promotion, de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources situées sur le territoire de la Ville.

Objectifs

1. Planifier et structurer l'aménagement de la Ville dans la perspective du mieux-être des familles.

Actions

- Dans tous les nouveaux aménagements municipaux, veiller à explicitement prendre en considération la sécurité et la mobilité des familles (ex. accès aux poussettes et fauteuils roulants, développement de traverses piétonnières), et inciter les autres acteurs du développement à faire de même;
- Sécuriser la traverse piétonnière entre la Place Jacques-Cartier et la promenade Jacques-Cartier;
- Collaborer à la mise en oeuvre des plans d'action visant la protection, l'aménagement et le développement harmonieux de sites fragiles sur le plan environnemental (ex. Boom defense);
- Se doter de moyens de planifier les nouveaux développements résidentiels avec le souci de créer des milieux de vie favorables aux familles et de participer au développement durable¹⁰;
- Assurer l'accès public aux plans d'eau puis y favoriser le développement et la cohabitation des loisirs;
- Poursuivre les démarches en vue de la création d'une piste cyclable dans le secteur de Rivière-au-Renard;
- Réaménager les installations de la plage municipale de Haldimand, en particulier le bâtiment d'accueil;
- S'inscrire dans une démarche positive visant l'amélioration des conditions de vie des familles en s'inspirant notamment des programmes tels que *Villes et villages en santé*, *Ville amie des aînés*, etc.

¹⁰ Par exemple, favoriser la proximité entre les logements pour aînés et les garderies ou encore prévoir des équipements collectifs, tels des salles de rencontre, servant à toutes les générations.

2. Promouvoir des pratiques environnementales saines et favoriser l'engagement des familles dans les efforts collectifs visant le respect du milieu de vie.

Actions

- S'assurer que la Ville mette en place les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à une gestion efficace et efficiente des matières résiduelles;
- Améliorer le mécanisme et la fréquence des cueillettes des déchets domestiques dangereux;
- Appuyer et encadrer les corvées communautaires annuelles de nettoyage¹¹ des berges des cours d'eau, des espaces verts, des fossés, etc., sur l'ensemble du territoire de la Ville, le tout dans l'optique d'en faire des événements à caractère social, familial, éducatif et festif;
- S'associer à la promotion d'événements environnementaux connus comme la Journée de la Terre, la Journée de l'Eau, la Journée de l'Arbre, etc.;
- Supporter les initiatives du milieu qui visent les améliorations sur le plan de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;
- Poursuivre les activités d'information et de sensibilisation concernant les 3 RV : réduction, réutilisation, recyclage et valorisation;
- Diffuser des chroniques sur le civisme, l'environnement et sur l'importance de la responsabilisation de chaque citoyen dans le cadre du maintien de la qualité de vie du milieu;
- Participer aux efforts collectifs de réduction du vandalisme;
- Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître publiquement les organismes, les entreprises ou les individus qui ont réalisé des actions pour la préservation de l'environnement.

6. Transport

La Ville de Gaspé est constituée de 12 localités sur un très vaste territoire. Les consultations ont mis en lumière des besoins de transport, notamment pour les personnes âgées ou à faible revenu qui n'ont pas de voiture, ainsi que pour les jeunes qui vivent en périphérie des pôles de services commerciaux et de santé que sont Rivière-au-Renard et Gaspé.

Orientation

Participer à l'amélioration et à la diversification des services de transport afin de répondre aux multiples besoins des familles.

Actions

- Participer au projet d'implantation du transport collectif sur le territoire de la ville et de la MRC afin de s'assurer que celui-ci réponde aux besoins des familles;
- Travailler à répondre aux besoins de transport des jeunes dans le cadre du transport collectif régional et de toute autre action municipale pertinente;
- Faire des pressions pour maintenir et améliorer le service du train de passagers;
- Initier une démarche de réflexion devant conduire à l'amélioration substantielle du transport aérien à l'aéroport municipal de Gaspé;
- Encourager la venue des services de type Communauto et/ou d'Allo-stop sur le territoire de la Ville.

¹¹ Par exemple, établir et diffuser le calendrier, fournir et ramasser les sacs, etc.

7. Santé

La Ville reconnaît qu'individuellement et collectivement nous pouvons agir sur plusieurs facteurs qui influencent l'état de santé et de bien-être de la population. C'est dans les limites de ses compétences qu'elle entend s'associer aux efforts de ses partenaires du monde de la santé et des services sociaux pour aller dans ce sens.

Orientation

Participer à la promotion de saines habitudes de vie et à la réalisation d'activités dans cette optique

Actions

- Encourager les organismes à organiser des activités familiales visant à favoriser et à soutenir l'exercice physique (ex. : Tour de Baie-cycle) et promouvoir ces activités en mettant à leur disposition les moyens d'information disponibles à la Ville;
- Interpeller les intervenants du monde de la santé pour qu'ils mettent en ligne un répertoire des services et programmes de santé offerts aux familles, autant ceux du réseau public que ceux du milieu communautaire, puis créer un lien sur le site WEB de la Ville pour y accéder;
- Réviser les ententes avec les concessionnaires responsables des services alimentaires dans les infrastructures municipales et para-municipales (aré纳斯, centre de ski, par exemple) afin d'augmenter l'offre d'aliments sains, biologiques et locaux;
- Favoriser l'activité physique par la marche et le vélo, notamment :
 - en faisant des pressions auprès du ministère des Transports afin que celui-ci :
 - procède le plus rapidement possible au pavage des accotements dans la partie nord de la Ville;
 - voie le plus tôt possible au printemps au balayage de ceux déjà en place;
 - en prévoyant, lors de la construction des nouvelles rues et routes, des accotements ou trottoirs suffisamment larges et sécuritaires pour la circulation à vélo et à pied;
 - en installant des supports à vélo à proximité des bâtiments municipaux et des organismes communautaires qui s'engagent dans cette action;
 - en encourageant les commerces, organismes et institutions à prévoir un espace et des supports pour vélos;
 - en dégageant les trottoirs en hiver;
 - en procédant le plus tôt possible au printemps au dégagement de la piste cyclable et de la promenade Jacques-Cartier.
- Participer activement au regroupement des partenaires de la MRC du programme Québec en forme;
- Collaborer aux efforts de recrutement des professionnels de la santé.

8. Éducation

La Ville de Gaspé reconnaît que l'éducation est la voie privilégiée pour qu'un individu devienne un citoyen à part entière et que celle-ci ne peut être confinée uniquement à l'école ni à une seule période de la vie. Pour pouvoir se développer de façon durable, la communauté a donc un important rôle à jouer dans tout ce qui concerne l'éducation de ses citoyens. De plus, la Ville réalise que la faible scolarisation de la population de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente un frein majeur à son développement social et économique.

Signalons, par ailleurs, qu'il est largement reconnu que la promotion de saines habitudes de vie telles que préconisées dans le champ de compétence précédent favorise la réussite et la persévérance scolaires.

Orientation

S'associer à la mobilisation du milieu et contribuer aux efforts collectifs visant la persévérance, la réussite et la diplomation scolaire.

Actions

- Développer le service des bibliothèques (agrandissement des espaces, augmentation du nombre d'heures d'ouverture, enrichissement des collections en français et en anglais, etc.);
- Encourager des activités d'éveil à la lecture;
- Évaluer la faisabilité de démarrer un programme du genre *Une naissance, un livre* dans les bibliothèques municipales du territoire;
- Bonifier la collaboration entre les commissions scolaires, la Ville et les organismes du milieu, afin de maintenir, après l'école, des activités éducatives, sportives et culturelles pour les enfants du primaire et du secondaire;
- Travailler de concert avec le réseau scolaire à rendre disponibles des lieux et des programmes au bénéfice des parents, des grands-parents et de leurs enfants en s'inspirant de l'expérience du *Community Learning Center (CLC)*¹² qui a cours dans la population anglophone;
- S'associer aux efforts des commissions scolaires, du CJE et autres partenaires dans leurs projets de chantiers de lutte au décrochage et d'insertion professionnelle;
- Consulter les représentants d'étudiants des différentes écoles lors de la prise de décisions municipales qui concernent les jeunes;
- Collaborer avec le monde de l'éducation afin que soient offertes des formations répondant aux besoins en main-d'œuvre, en lien avec le développement social et économique de la Ville.

¹² Le CLC au secteur anglophone de l'école C.E. Pouliot de Gaspé offre, par exemple, des services de vidéo-conférence, un accès public à la bibliothèque, de la formation en langue seconde dispensée en soirée par des bénévoles, des cours de guitare, des soirées de cinéma, de l'aide en informatique, etc.

Conclusion

La Ville de Gaspé offre déjà une riche vie municipale dont le dynamisme est largement reconnu. De plus en plus de jeunes viennent s'y installer et y fonder une famille. Le nombre des naissances y est en hausse notable. De jeunes retraités la choisissent pour s'y établir et y investir leurs passions et leurs compétences. Des bénévoles dans plus de 200 organismes s'y dévouent pour en faire un lieu où il fait bon naître, grandir et vieillir.

Avec sa première politique familiale, la Ville de Gaspé veut renforcer ce dynamisme. Une fois de plus elle confirme son intention de travailler à l'amélioration de ses services et de ses infrastructures, cette fois en se centrant explicitement sur le mieux-être des familles et cela pour le plus grand épanouissement possible de tous ses citoyens et citoyennes.

La mise en œuvre et le suivi du plan d'action de cette politique témoigneront de cet engagement de la municipalité envers le développement de la qualité de vie de ses familles et deviendront un élément de fierté supplémentaire favorisant encore davantage le sentiment d'appartenance de chacun et chacune à son magnifique coin de pays qu'est Gaspé.

Remerciements

La Ville de Gaspé tient à remercier tous les citoyens et citoyennes qui de près ou de loin ont collaboré à l'élaboration de la Politique familiale.

Merci à tous ceux et celles qui ont pris part aux différentes consultations.

Merci au personnel de la Ville qui a collaboré à l'enrichissement de la Politique familiale.

Merci aussi tout particulièrement aux membres du Comité famille pour leur généreuse participation tout au long de la démarche d'élaboration.

Membres du Comité famille

Claudio Bernatchez	École Antoine-Roy, CSCC
Patrick Besset	Manoir St-Augustin
Lorraine Blais	Chargée de projet, Ville de Gaspé
Régine Boucher	CSSS Côte-de-Gaspé
Olivier Deruelle	Ville de Gaspé
Raynald Després	Maison des jeunes de Rivière-au-Renard
Alvin Doucet	Carrefour action municipale et famille
Sabrina Fortin	Maison des jeunes de Gaspé
Julie Lacasse	Mère de famille, Gaspé
Nathalie Montmagny	Maison des jeunes de Gaspé
Cynthia Patterson	Vision Gaspé-Percé Now
Aline Perry	Conseillère, Ville de Gaspé
Nicole Perry-Fortin	Conseillère, Ville de Gaspé
Sylviane Pison	Maison de la famille Parenfant
Jean-Denis Santerre	Agence de santé et de services sociaux
Jocelyn Villeneuve	Ville de Gaspé

Bibliographie

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE, *Guide d'information en faveur des familles*, Greenfield Park, Longueuil, 2005.

CÔTÉ, Jocelyne, *Vivre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, Analyse de récits biographiques*. Gaspé, Direction de la santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007, 15 pages.

CONSEIL de la famille et de l'enfance, *Créer des environnements propices avec les familles, Le Défi des politiques municipales*. Québec, 2005, 154 pages.

DUBÉ, Nathalie et Claude PARENT, *L'État de santé et de bien-être de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Évolution, situation actuelle, comparaison avec le Québec*. Direction de la santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007, 103 pages.

POCOCK, Joanne, *Baseline Data Report 2004-2005, Profiles of English-speaking Communities in Selected CLSC Territories*, Community Health and Social Services Network, March 2005, 286 pages.



*« La famille au cœur de nos préoccupations
Ensemble, de plus en plus fiers de notre qualité de vie! »*

Politique familiale

PLAN D'ACTION 2010 - 2012

Adoptée le 21 septembre 2009

La présente politique familiale a été élaborée grâce au soutien technique et financier de la ministre de la Famille et des Aînés du Québec

Politique familiale – Plan d'action 2010-2012 – Tableau synthèse

Note importante : Les actions présentées dans ce plan ne forment pas une liste définitive. Elles seront régulièrement réévaluées puis placées en ordre de priorité en fonction des besoins, des ressources et de l'évolution des résultats du plan d'action lui-même.

Les actions présentées ici constituent le plan triennal 2010-2012. Comme les vies municipale et familiale sont en perpétuelle évolution, la Ville prévoit réviser les orientations et les objectifs de sa Politique familiale tous les 6 ans. Son application passera donc par deux plans triennaux.

1. Gestion municipale

Si la Ville de Gaspé veut agir efficacement pour accroître le bien-être des familles, elle se doit d'être elle-même un exemple de ce qu'elle souhaite de la part de ses partenaires et de ses organismes affiliés.

Orientation : Situer la famille au cœur des préoccupations municipales.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 1.1 Assurer la mise en oeuvre de la politique familiale.	1. Nommer un cadre responsable du comité de suivi;	x		
	2. Identifier des responsables pour chacune des actions du plan d'action;	x		
	3. À l'hiver 2010, mettre en place un comité de suivi, formé de personnes représentatives des différents groupes d'âge, localités et organismes oeuvrant auprès des familles, avec comme mandat d'accompagner la mise en oeuvre du plan d'action de la politique familiale et de l'évaluer périodiquement et, le cas échéant, proposer les ajustements nécessaires;	x		
	4. Voir à ce que la mise en oeuvre de la politique familiale se fasse en harmonie avec les autres politiques et plans d'action de la Ville;	x	x	x
	5. Organiser une rencontre annuelle de consultation des intervenants ou des représentants de tous les organismes oeuvrant auprès des familles dans le but de déterminer leurs besoins communs et particuliers, et d'identifier les actions à prioriser;	x	x	x
	6. Élaborer le plan triennal 2013-2015.			x
OBJECTIF 1.2 Penser famille dans la gestion régulière, la planification et la mise en place de nouvelles infrastructures ou de nouveaux services.	1. Dans toute décision municipale, viser le respect des orientations et objectifs de la politique familiale;	x	x	x
	2. À chaque automne, prévoir au budget les montants nécessaires à la mise en oeuvre du plan d'action de la politique familiale.	x	x	x
	3. Impliquer l'ensemble des services de la Ville dans la mise en oeuvre de la politique familiale, en mettant régulièrement en commun les actions de chaque service qui répondent aux besoins des familles.	x	x	x
OBJECTIF 1.3 S'assurer, en tant qu'employeur, que la municipalité soit exemplaire dans la promotion de conditions favorables aux familles de ses employés.	1. Élaborer et implanter un programme de santé et de mieux-être pour les employés de la Ville touchant notamment les habitudes de vie et l'environnement au travail;		x	
	2. S'assurer que la convention collective des employés de la Ville offre des conditions qui respectent les engagements familiaux.	x		

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 1.4 Mobiliser la population, les organismes et les entreprises autour du projet de la politique familiale.	1. Lors des rencontres avec les organismes communautaires et les entreprises, susciter des projets visant le mieux-être des familles;		X	X
	2. Élaborer un guide incitatif décrivant les services qui devraient être offerts dans les établissements publics et privés de la ville pour répondre aux critères « qualité famille » et promouvoir ce guide auprès des établissements concernés;	X	X	
	3. Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître les établissements et organismes qui se sont distingués par leur souci du bien-être des familles.		X	X
OBJECTIF 1.5 Maintenir un mécanisme d'échange entre les familles et la Ville.	1. Faire connaître les responsables des questions familiales dans les outils de communication de la Ville (Bulletin, site Web);	X		
	2. Créer un lien Internet afin de pouvoir recevoir en tout temps des suggestions et des commentaires des citoyens;		X	
	3. Régulièrement faire connaître l'évolution des réalisations du plan d'action de la politique familiale dans le bulletin municipal ou dans tout autre outil de communication pertinent.	X	X	X

2. Accueil et information

La Ville reconnaît sa responsabilité dans la diffusion et l'échange d'information et dans la promotion des services destinés à la famille. De plus, l'information est un facteur clé dans l'intégration des nouvelles familles. À ce sujet, rappelons que chaque année, environ 600 personnes viennent habiter dans la ville de Gaspé, seules, en couple ou en famille, et qu'une grande part de ces personnes le font pour une première fois. De plus, chaque année la ville s'enrichit de l'arrivée de plus d'une centaine de nouveau-nés.

Orientation : Améliorer, en français et en anglais, la diffusion de l'information relative aux activités et aux services disponibles pour les familles dans la communauté.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 2.1 Faire connaître les services offerts à la famille par la municipalité ou par les différents organismes du milieu.	1. Sur le site Internet de la Ville, créer une rubrique <i>famille</i> renvoyant les citoyens à une information régulièrement mise à jour, en français et en anglais, qui fera la promotion des services offerts par la Ville en lien avec les familles;	X	X	X
	2. Sur le site Internet de la Ville, rendre disponible un répertoire des ressources et des services communautaires.		X	
OBJECTIF 2.2 Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants à Gaspé.	1. Reconnaître annuellement les organismes et les individus qui se sont distingués par leurs actions d'accueil auprès des nouveaux arrivants lors de la semaine de la municipalité;		X	X
	2. Soutenir activement les intervenants du milieu, responsables de la mise en place des services de garde, afin que ces services répondent aux besoins des familles (au moyen, par exemple, de pressions politiques au niveau provincial, d'aide aux organismes ou autres types de collaboration).	X	X	X
	3. Orienter les personnes nouvellement établies dans la Ville vers le Comité d'accueil des nouveaux arrivants du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) de La Côte-de-Gaspé afin de faciliter leur intégration dans le milieu;	X	X	X

	4. S'assurer que le comité des nouveaux arrivants et la Ville diffusent la haute qualité de vie qu'offre Gaspé;	x	x	x
	5. Proposer aux responsables des bibliothèques municipales de communiquer de façon personnalisée avec les nouveaux arrivants pour leur offrir leurs services;	x	x	x
	6. En collaboration avec les commerçants et les organismes, souligner de différentes façons la naissance des nouveaux bébés ainsi que l'arrivée de nouvelles familles (ex. : panier d'accueil, certificats cadeau, etc.).		x	x

3. Loisirs, sports, culture et vie communautaire.

Parmi les quelque 210 organismes reconnus par la Ville de Gaspé, environ 90 d'entre eux répondent directement aux besoins des familles, particulièrement en termes de loisirs, de sports et de culture. La Ville est sensible au défi posé par l'essoufflement des bénévoles dans certains organismes et veut contribuer à assurer une relève auprès de ceux-ci. De plus, elle est consciente qu'elle doit favoriser les conditions qui assurent la participation de chacun à son milieu de vie.

Orientation : Consolider et développer la vie communautaire ainsi que des loisirs sains et rassembleurs pour les familles et les rendre accessibles à la population de tous les niveaux socio-économiques et de tous les quartiers.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 3.1 Informar les familles des activités et des événements offerts dans la communauté.	1. Avec l'intention de le rendre plus convivial, améliorer sur le site Web de la Ville le calendrier des activités et des événements et le diffuser régulièrement auprès de tous les organismes partenaires et individus qui en font la demande.	x	x	x
OBJECTIF 3.2 Favoriser le développement de liens intergénérationnels par l'adaptation d'activités existantes ou par la création de nouvelles activités axées sur la famille ou encore par la création d'infrastructures qui favorisent ces liens.	1. S'assurer de la présence d'un espace vert ou d'une aire de jeux au sein de chaque localité et poursuivre les aménagements des aires de jeux déjà en place avec la préoccupation de leur donner un caractère intergénérationnel et de les rendre les plus accessibles possible (ex. : aux personnes à mobilité réduite);	x	x	
	2. Participer au maintien ou au développement, dans chaque localité, de lieux de rassemblement communautaires (ex. : salle paroissiale ou communautaire);	x	x	x
	3. Inviter les organismes communautaires et de loisirs des différentes localités à organiser annuellement des activités familiales festives et leur offrir, dans la mesure des moyens disponibles, le soutien technique, professionnel et financier à la réalisation de celles-ci;		x	x
	4. Dans le secteur du centre-ville de Gaspé, aménager un parc municipal comprenant un espace vert, une aire de jeux pour enfants et un lieu de rencontre entre les générations, et prévoir des alternatives intérimaires dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.	x	x	

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 3.3 Améliorer l'offre des activités et des services municipaux et paramunicipaux en matière de loisirs, de culture et de sports dans une optique d'accessibilité pour tous.	1. Bonifier et multiplier les partenariats existants visant à mettre à la disposition de la population des équipements sportifs et culturels, notamment avec les intervenants du milieu scolaire (écoles et cégep);	x	x	x
	2. Offrir des activités gratuites, par exemple dans les arénas ou dans des services de transport.	x	x	x
OBJECTIF 3.4 Identifier et reconnaître les besoins spécifiques des adolescents en matière de loisirs	1. Aménager des espaces récréatifs qui répondent aux besoins des adolescents;	x	x	x
	2. En partenariat avec les organismes du milieu, tels : les deux Maisons des jeunes – celle de Gaspé et celle de Rivière-au-Renard – initier des activités régulières en soirée pour les adolescents et assurer le transport nécessaire;		x	x
	3. S'assurer qu'un service de transport collectif réponde aux besoins des jeunes;	x	x	x
	4. Maintenir le soutien aux partenaires qui offrent des activités et des services aux adolescents, entre autres, les Maisons des jeunes et les comités de loisirs.	x	x	x
OBJECTIF 3.5 Reconnaître et soutenir les organismes communautaires, sportifs, culturels et de plein air qui interviennent dans les champs de compétence municipaux.	1. Bonifier la soirée de reconnaissance des organismes et des bénévoles;	x	x	x
	2. Offrir de la formation pour développer les compétences des animateurs en loisirs, notamment les animateurs des terrains de jeux (camps de jour).	x	x	x
OBJECTIF 3.6 Promouvoir et soutenir le bénévolat chez les personnes de toutes les générations.	1. Supporter les organismes dans leur recrutement de bénévoles, notamment auprès des jeunes, des nouveaux arrivants et des jeunes retraités;		x	x
	2. Maintenir et bonifier les programmes d'aide à l'intention des organismes essentiellement composés de bénévoles;	x	x	x
	3. Mettre en place des activités de promotion du bénévolat à l'aide des outils de communication disponibles à la Ville;	x	x	x
	4. Maintenir et bonifier le soutien technique offert aux organismes par le Service des loisirs et de la culture.	x	x	x

4. Habitation

La Ville de Gaspé reconnaît plusieurs défis à relever qui sont reliés au logement. Le vieillissement important de la population, la pauvreté de plusieurs familles, les coûts élevés de construction et la pénurie de logements locatifs, sont parmi les facteurs qui exigent des actions fermes de la part de la municipalité.

Orientation : Améliorer l'accès à la propriété et au logement en tenant compte de la diversité des familles et de l'évolution des modes de vie.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 4.1 Améliorer l'accès au logement social et privé sur le territoire de la ville de Gaspé pour toutes les générations.	1. Mettre sur pied des incitatifs municipaux afin de favoriser la construction d'unités locatives résidentielles par le secteur privé;	x	x	x
	2. Mettre en place des mesures afin de favoriser la conversion de certains espaces commerciaux en logements locatifs;	x	x	x
	3. Au moyen d'incitatifs fiscaux ou autres, encourager l'ajout de logements intergénérationnels adaptés aux résidences unifamiliales;	x	x	x
	4. Collaborer avec l'Office municipal d'habitation (OMH) dans ses démarches auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'obtenir le financement nécessaire à la construction de logements sociaux à Gaspé (OBNL, Coop, HLM);	x	x	x
	5. Au sein du plan d'urbanisme de la Ville, s'assurer de disposer d'espaces disponibles pour le logement social;	x		
	6. Lors de la construction et de la transformation d'unités locatives, s'assurer de la mise en place d'installations et de services pour répondre aux besoins de la population vieillissante et des personnes ayant des incapacités.	x	x	x
OBJECTIF 4.2 Faciliter l'accès à la propriété pour les familles	1. Évaluer l'implication éventuelle de la Ville dans une démarche visant à rendre accessibles à prix compétitifs des terrains dédiés à la construction résidentielle pour les familles à moindres revenus;		x	x
	2. Voir à la possibilité de l'étalement du paiement du droit sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue)...		x	

5. Environnement, urbanisme et aménagement du territoire.

La Ville de Gaspé est sise dans un environnement naturel grandiose. Elle recèle des atouts qui lui donnent un caractère tout à fait unique. Ses 150 kilomètres de littoral sur le golfe ou autour de sa baie, ses trois rivières à saumon, son potentiel agricole de petite échelle et le Parc national Forillon qui niche au sein de son territoire sont autant de richesses à préserver et à mettre en valeur. De plus, la Ville est formée d'un regroupement de 12 anciennes municipalités qui sont autant de lieux d'appartenance qu'il est souhaitable de garder bien vivants.

La Ville de Gaspé reconnaît que la protection et la mise en valeur de son territoire constitue une préoccupation majeure des familles. Elle se propose de se donner des orientations claires en ce domaine et qui seront complémentaires à la présente politique familiale.

Orientation : Prendre en compte les préoccupations familiales dans les efforts de promotion, de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources situées sur le territoire de la Ville.

	Actions	2010	2011	2012
OBJECTIF 5.1 Planifier et structurer l'aménagement de la ville dans la perspective du mieux-être des familles.	1. Dans tous les nouveaux aménagements municipaux, veiller à explicitement prendre en considération la sécurité et la mobilité des familles (ex. : accès aux poussettes et fauteuils roulants, développement de traverses piétonnières) et inciter les autres acteurs du développement à en faire de même;	x	x	x
	2. Sécuriser la traverse piétonnière entre la Place Jacques-Cartier et la promenade Jacques-Cartier;	x	x	
	3. Collaborer à la mise en oeuvre des plans d'action visant la protection, l'aménagement et le développement harmonieux de sites fragiles sur le plan environnemental (ex. : Boom défense);	x	x	x
	4. Se doter de moyens de planifier les nouveaux développements résidentiels avec le souci de créer des milieux de vie favorables aux familles et de participer au développement durable;		x	x
	5. Assurer l'accès public aux plans d'eau puis y favoriser le développement et la cohabitation des loisirs;	x	x	x
	6. Poursuivre les démarches en vue de la création d'une piste cyclable dans le secteur de Rivière-au-Renard;	x	x	x
	7. Réaménager les installations de la plage municipale de Haldimand, en particulier le bâtiment d'accueil;	x	x	
	8. S'inscrire dans une démarche positive visant l'amélioration des conditions de vie des familles en s'inspirant notamment des programmes tels que <i>Villes et villages en santé, Ville amie des aînés...</i>			x
OBJECTIF 5.2 Promouvoir des pratiques environnementales saines et favoriser l'engagement des familles dans les efforts collectifs visant le respect du milieu de vie.	1. S'assurer que la Ville mette en place les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à une gestion efficace et efficiente des matières résiduelles;	x	x	x
	2. Améliorer le mécanisme et la fréquence des cueillettes des déchets domestiques dangereux;	x	x	x
	3. Appuyer et encadrer les corvées communautaires annuelles de nettoyage des berges des cours d'eau, des espaces verts, des fossés, etc., sur l'ensemble du territoire de la Ville, le tout dans l'optique d'en faire des événements à caractère social, familial, éducatif et festif;	x	x	x
	4. S'associer à la promotion d'événements environnementaux connus comme la Journée de la Terre, la Journée de l'Eau, la Journée de l'Arbre, etc.;			x
	5. Supporter les initiatives du milieu qui visent les améliorations sur le plan de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;	x	x	x
	6. Poursuivre les activités d'information et de sensibilisation concernant les 3 RV : réduction, réutilisation, recyclage et valorisation;	x	x	x

	7. Diffuser des chroniques sur le civisme, l'environnement et sur l'importance de la responsabilisation de chaque citoyen dans le cadre du maintien de la qualité de vie du milieu;	x	x	x
	8. Participer aux efforts collectifs de réduction du vandalisme;	x	x	x
	9. Lors de la semaine de la municipalité, reconnaître publiquement les organismes, les entreprises ou les individus qui ont réalisé des actions pour la préservation de l'environnement.		x	x

6. Transport

La Ville de Gaspé est constituée de 12 anciennes municipalités sur un très vaste territoire. Les consultations ont mis en lumière des besoins de transport, notamment pour les personnes âgées ou à faible revenu qui n'ont pas de voiture, ainsi que pour les jeunes qui vivent en périphérie des pôles de services commerciaux et de santé, que sont Rivière-au-Renard et Gaspé.

Orientation : Participer à l'amélioration et à la diversification des services de transport afin de répondre aux multiples besoins des familles.

Actions	2010	2011	2012
1. Participer au projet d'implantation du transport collectif sur le territoire de la Ville et de la MRC afin de s'assurer que celui-ci réponde aux besoins des familles;	x		
2. Travailler à répondre aux besoins de transport des jeunes dans le cadre du transport collectif régional et de toute autre action municipale pertinente;	x	x	x
3. Faire des pressions pour maintenir et améliorer le service du train de passagers;	x	x	x
4. Initier une démarche de réflexion devant conduire à l'amélioration substantielle du transport aérien à l'aéroport municipal de Gaspé;	x	x	x
5. Encourager la venue des services de type Communauto et/ou d'Allo-stop sur le territoire de la Ville.			x

7. Santé

La Ville reconnaît qu'individuellement et collectivement nous pouvons agir sur plusieurs facteurs qui influencent l'état de santé et de bien-être de la population. C'est dans les limites de ses compétences qu'elle entend s'associer aux efforts de ses partenaires du monde de la santé et des services sociaux pour aller dans ce sens.

Orientation : Participer à la promotion de saines habitudes de vie et à la réalisation d'activités dans cette optique.

Actions	2010	2011	2012
1. Encourager les organismes à organiser des activités familiales visant à favoriser et à soutenir l'exercice physique (ex. : Tour de Baie-cycle) et promouvoir ces activités en mettant à leur disposition les moyens d'information disponibles à la Ville;	X	X	X
2. Interpeller les intervenants du monde de la santé pour qu'ils mettent en ligne un répertoire des services et programmes de santé offerts aux familles, autant ceux du réseau public que ceux du milieu communautaire, puis créer un lien sur le site WEB de la Ville pour y accéder;		X	
Actions...	2010	2011	2012
3. Réviser les ententes avec les concessionnaires responsables des services alimentaires dans les infrastructures municipales et paramunicipales (arénas, centre de ski, par exemple) afin d'augmenter l'offre d'aliments sains, biologiques et locaux;		X	
4. Favoriser l'activité physique par la marche et le vélo, notamment :			
<ul style="list-style-type: none"> • en faisant des pressions auprès du ministère des Transports afin que celui-ci : <ul style="list-style-type: none"> a) procède le plus rapidement possible au pavage des accotements dans la partie nord de la Ville; b) voit le plus tôt possible au printemps au balayage de ceux déjà en place; • en prévoyant, lors de la construction des nouvelles rues et routes, des accotements ou trottoirs suffisamment larges et sécuritaires pour la circulation à vélo et à pied; • en installant des supports à vélo à proximité des bâtiments municipaux et des organismes communautaires qui s'engage dans cette action; • en encourageant les commerces, organismes et institutions à prévoir un espace et des supports pour vélos; • en dégagant les trottoirs en hiver; • en procédant le plus tôt possible au printemps au dégagement de la piste cyclable et de la promenade Jacques-Cartier. 	X X X X X	X X X X X X	X X X X X X
5. Participer activement au regroupement des partenaires de la MRC du programme Québec en forme;	X	X	X
6. Collaborer aux efforts de recrutement des professionnels de la santé.		X	X

8. Éducation

La Ville de Gaspé reconnaît que l'éducation est la voie privilégiée pour qu'un individu devienne un citoyen à part entière et que celle-ci ne peut être confinée uniquement à l'école ni à une seule période de la vie. Pour pouvoir se développer de façon durable, la communauté a donc un important rôle à jouer dans tout ce qui concerne l'éducation de ses citoyens. De plus, le Ville réalise que la faible scolarisation de la population de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente un frein majeur à son développement social et économique.

Signalons, par ailleurs, qu'il est largement reconnu que la promotion de saines habitudes de vie telles que préconisées dans le champ de compétence précédent, favorise la réussite et la persévérance scolaires.

Orientation : S'associer à la mobilisation du milieu et contribuer aux efforts collectifs visant la persévérance, la réussite et la diplomation scolaire.

Actions	2010	2011	2012
1. Développer le services des bibliothèques (agrandissement des espaces, augmentation du nombre d'heures d'ouverture, enrichissement des collections en français et en anglais, etc.)		x	x
2. Encourager des activités d'éveil à la lecture;	x	x	x
3. Évaluer la faisabilité de démarrer un programme du genre « <i>Une naissance : un livre</i> » dans les bibliothèques municipales du territoire;		x	
4. Bonifier la collaboration entre les commissions scolaires, la Ville et les organismes du milieu, afin de maintenir, après l'école, des activités éducatives, sportives et culturelles pour les enfants du primaire et du secondaire;		x	x
5. Travailler de concert avec le réseau scolaire à rendre disponibles des lieux et des programmes au bénéfice des parents, des grands-parents et de leurs enfants en s'inspirant de l'expérience du <i>Community Learning Center (CLC)</i> qui a cours dans la population anglophone;		x	x
6. S'associer aux efforts des commissions scolaires, du CJE et autres partenaires dans leurs projets de chantiers de lutte au décrochage et d'insertion professionnelle;	x	x	x
7. Consulter les représentants d'étudiants des différentes écoles lors de la prise de décisions municipales qui concernent les jeunes;	x	x	x
8. Collaborer avec le monde de l'éducation afin que soient offertes des formations répondant aux besoins en main-d'œuvre, en lien avec le développement social et économique de la Ville.	x	x	x